

Grippe aviaire dans le Gers : "Nous sommes en mode de guerre", confirment le Préfet, Pierre Ory, et le vice-président de la Chambre d'agriculture, Bernard Malabirade

Trois élevages sont concernés par le virus H5N8



Grippe aviaire dans le Gers : "Nous sommes en mode de guerre", confirment le Préfet, Pierre Ory, et le vice-président de la Chambre d'agriculture, Bernard Malabirade



« Nous mettons en place des mesures drastiques à la hauteur de la crise. L'objectif est de frapper fort de suite pour ne pas prendre le moindre risque afin d'éviter la propagation de ce virus pathogène H5N8 hautement foudroyant chez les palmipèdes mais sans danger pour l'homme », a déclaré le préfet du Gers, Pierre Ory, lors de sa conférence de presse vendredi 2 décembre en fin d'après-midi.

Et ce dernier de dévoiler l'origine de cette contamination liée à la vente de canards prêts à gaver provenant du Tarn et vendus dans trois fermes à Beaumont-sur-Losse, Eauze et Monlezun. Deux élevages de 1 600 canards chacun et un autre de 690 canards sont concernés.

Les premières mesures concernent 57 communes avec la mise en place de deux zones de protection sur un rayon de 3 km auxquelles s'ajoute une zone de surveillance sur un rayon supplémentaire de 7 km, et l'interdiction absolue de tout mouvement dans ces zones d'oiseaux vivants dont les canards. Un arrêté a été pris par le préfet pour sa mise en application. La gendarmerie y veillera. Sont concernés par ses mesures aujourd'hui 70 éleveurs et 3 abattoirs.



« Nous sommes en mode guerre et dans les jours qui viennent, analyse Bernard Malabirade, vice-président de la Chambre d'agriculture, nous saurons si nous avons contré le virus dont l'incubation est évaluée à 72 heures. Cependant je fais un appel à tous les éleveurs de mettre tout en œuvre pour éviter tout nouveau risques d'infection ». Une procédure qu'ils connaissent bien puisque appliquée lors de la crise aviaire de décembre 2015.

D'ores et déjà 690 canards ont été abattus et 3 200 le seront samedi 3 décembre. Les conséquences économiques pourraient s'avérer importantes avec l'arrêt des abattoirs, les pertes financières pour les éleveurs, et aussi le chômage.